



MICROFICHE N°

08833

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
APIA



94

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

2007-8833

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
APIA



94

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

		5
		7
		9
- CHAPITRE I	ASSISTANCE AUX PROMOTEURS	13
- CHAPITRE II	PROMOTIONNELLES	17
- CHAPITRE III	ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS PROMUS EN 1994	35
- CHAPITRE IV	DES ACTIONS	43
- CHAPITRE V	REGIONALES	47
- CHAPITRE VI	DE L'INFORMATION	55
- CHAPITRE VII	COOPERATION TECHNIQUE	59



PREAMBULE

Riche en événements majeurs qui ont polarisé les espaces géopolitiques à l'échelle planétaire, l'année 1994 a été particulièrement marquée dans le monde par la conclusion heureuse des négociations de ce qu'on a souvent appelé l'Uruguay Round. Démarrées en 1986, celles-ci ont abouti à la signature en Avril 1994, à Marrakech, du nouvel accord global du GATT portant refonte totale des réglementations qui organisent les rapports économiques entre les nations membres de la toute nouvelle Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C.) et qui consacrent la libéralisation des échanges commerciaux dans tous les secteurs d'activités de l'économie mondiale.

Pour bien préparer son entrée dans le vingt et unième siècle, notre pays, membre de la nouvelle instance internationale, vient de parachever son programme d'ajustement structurel avec des réformes pertinentes au sortir desquelles les divers secteurs d'activités économiques sont dotés d'instruments qui concourent à asseoir la base d'un développement socio-économique probant apte à assurer son intégration harmonieuse au marché mondial.

Se voulant être dans le peloton de la tête des pays qui intégreront le groupe des nations développées au courant des deux prochaines décennies, la Tunisie oeuvre hardiment pour une croissance économique soutenue, dans un environnement serein que lui garanti sa stabilité politique facteur de paix sociale, de viabilité économique et de sécurité alimentaire. Pour ce faire, elle procède à des prospectives générales et à des études stratégiques sectorielles et conjoncturelles qui confèrent à ses plans de développement intégral le sceau de la lucidité des choix fondamentaux fleurant l'avenir prospère de l'économie nationale.

Ainsi, la liberté d'investir en Tunisie et l'ouverture à l'extérieur englobent l'ensemble des ressorts visant la mise en oeuvre du processus d'adaptation des produits tunisiens aux nouveaux marchés extérieurs à l'ère de l'O.M.C, en vue de performer leur pénétration des circuits internationaux de commercialisation. Cette orientation est de nature à permettre la promotion davantage de courants de partenariat tuniso-étrangers pour dynamiser la relance des investissements extérieurs dans le cadre de projets mixtes réalisant le transfert de technologie et autres savoir-faire, nécessaires à la remise à niveau des moyens productifs mis et à mettre en oeuvre pour produire continuellement mieux et plus.





PRESENTATION DE L'APIA

94
RAPPORT ANNUEL

Composition du Conseil d'Administration de l'APIA au 31 décembre 1994

Président : Béchir MONTACER, Président Directeur Général de l'APIA

Membres : sont membres du conseil d'administration de l'APIA les représentants des départements et institutions ci-après désignés :

M.M Laroussi KHEDHRI	:	Représentant le Premier Ministère
Abdallah MALLEK	:	Représentant le Ministère de l'Agriculture
Abdelhakim KHALDI	:	Représentant le Ministère de l'Agriculture
Taoufik CHRIAA	:	Représentant le Ministère de l'Agriculture
Slimane OURAK	:	Représentant le Ministère des Finances
Kacem BORGHI	:	Représentant le Ministère du Plan et du Développement Régional
Mohamed MAKLOUF	:	Représentant la Banque Centrale
Mohamed Ben KHALIFA	:	Représentant l'Agence de Promotion de l'Industrie
Férid KHEMIR	:	Représentant la Banque Nationale Agricole
Aissa HIDOUSI	:	Représentant les Banques d'investissements
Mohamed GAMRA	:	Représentant l'UTAP
Contrôleur d'Etat : Abdelmajid GHRIS		

Composition des instances d'octroi d'avantages de l'APIA :

Comité d'Octroi d'Avantages (*) :

Il est chargé de statuer sur les demandes d'octroi d'avantages financiers des promoteurs de projets dont le montant unitaire des investissements est supérieur à 150.000 dinars dans les activités agricoles et de 300.000 dinars dans les activités de pêche et d'aquaculture.

- Le P.D.G de l'APIA : Président
- Le représentant du Ministère de l'Economie
- Le représentant du Ministère des finances
- Le représentant du Ministère du plan et du Développement Régional
- Le représentant du Ministère de l'agriculture
- Le représentant du Commissariat Général à la Pêche
- Le représentant de l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la pêche
- Le représentant de la Banque Centrale de Tunisie
- Le représentant de la Banque Nationale Agricole
- Le représentant des Banques d'investissement

Commissions Régionales d'Octroi d'Avantages (*)

Instituées dans chaque gouvernorat, elles sont chargées de statuer sur les demandes d'octroi d'avantages financiers pour les projets

dont le montant unitaire des investissements est inférieur à 150.000 dans les activités agricoles et à 300.000 dans les activités de pêche et d'aquacultures. Elles sont composées comme suit :

- Le Gouverneur ou, par délégation, le Commissaire régional au Développement Agricole : Président
- Le directeur régional de l'APIA
- Le représentant régional de l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche
- Le chef du centre régional de contrôle des impôts
- Le délégué régional de la pêche pour les gouvernorats côtiers
- Le chef du comptoir régional de la Banque Centrale de Tunisie
- Le représentant régional du Commissariat Général au développement Rural
- Le représentant régional de la Banque Nationale Agricole.

* Les services de l'Agence assurent le secrétariat permanent du conseil d'administration de l'APIA ainsi que ceux des instances d'octroi d'avantages.





APERCU GENERAL

04
RAPPORT ANNUEL

■ Au terme de la première année de mise en vigueur du nouveau code d'incitations aux investissements, l'APIA a réalisé toutes les actions programmées au titre de l'année 1994 qui a été marquée par la promulgation des nouveaux mécanismes d'octroi des encouragements de l'Etat (la nouvelle loi 120/93 du 27 Décembre 1993 et ses décrets d'application promulgués en mars 1994), pour mieux sensibiliser les investisseurs aussi bien tunisiens qu'étrangers aux nouvelles opportunités d'investissement notamment dans les activités agricoles, de pêche, d'industries agro-alimentaires et de services qui leurs sont liés.

■ En dépit du déroulement de la campagne agricole 1993-1994 qui a enduré des conditions climatiques difficiles et les imprévisibles caprices de la nature qui risquent de peser encore sur l'actuelle saison 1994-1995, les résultats globaux qui ont été enregistrés en 1994 montrent le succès des initiatives promotionnelles de l'APIA qui ont été adoptées au courant de l'année considérée et témoignent des efforts louables que l'Agence a déployés pour la conduite de son programme d'activité qui s'est articulé autour de:

- la dynamisation de la relance des investissements avec la nouvelle réglementation portant nouveaux encouragements de l'Etat aux investissements en Tunisie;

- la nouvelle dimension des actions promotionnelles avec notamment la polarisation de l'attention des promoteurs potentiels tunisiens et étrangers sur le nouveau code d'incitations aux investissements en vue de drainer davantage de capitaux privés vers les activités agricoles, de pêche et d'agro-alimentaire

- l'encadrement et l'assistance des promoteurs dans la concrétisation de leurs intentions d'investir et ce, à travers le suivi de toutes les phases de réalisation de leurs projets.

- le développement de relations de coopération technique en vue d'assurer les moyens nécessaires à l'amélioration de l'expertise du personnel de l'Agence et à l'actualisation de son savoir-faire.

■ L'ensemble des actions réalisées a permis à plus de 3300 promoteurs d'opérations d'investissement, toutes catégories confondues, de bénéficier du concours des services de l'APIA en vue d'obtenir des avantages fiscaux pour un volume global d'investissement de l'ordre de 449,264 millions de dinars



dont 37,19% ont été promus par des promoteurs d'opérations d'investissement ayant obtenu en sus, des avantages financiers. En somme, le résultat global dépasse les prévisions d'investissement de l'année 1994 (330 MD) dans une proportion supérieure à 35%.

De même, il faut souligner la multiplication en 1994 des opérations de suivi permanent de l'avancement des travaux de réalisation des investissements déclarés et /ou approuvés et que les services de l'Agence ont conduites, en vue de pallier aux difficultés auxquelles plus de 1600 promoteurs déjà établis auraient pu être confrontés.



Les membres du Conseil de l'administration lors d'une visite d'un projet aquacole



En ce qui concerne la promotion des régions, les directions régionales de l'APIA ont multiplié leurs interventions au sein de l'environnement agricole régional, ce qui leur a permis de recevoir 70% de l'ensemble des promoteurs ayant été accueillis par les services de l'Agence, de traiter 80% des dossiers qui y ont été déposés, pour un total d'investissements promus au niveau régional de l'ordre de 51% du volume global des investissements déclarés. Quant aux opérations de suivi qui ont été conduites par les structures régionales, elles sont de l'ordre de 75% de l'ensemble des cas traités et / ou initiés par les services de l'Agence.

Enfin, il convient de signaler que le programme d'activité de l'année considérée a été réalisé grâce à l'apport d'un personnel dévoué à la promotion agricole, en fonction bien entendu, des disponibilités de moyens humains et matériels qui ont été consentis à l'APIA au titre de l'exercice 1994 et pour la gestion desquels la structure concernée au sein de l'Agence s'est attelée à l'harmonisation des méthodes de gestion et d'organisation, en concourant à l'utilisation performante de l'outil informatique.

Au terme de cette introduction, ce document relate les faits saillants des activités de l'APIA en 1994 et qui se sont articulés autour de :

- 1 - *L'accueil et l'assistance aux promoteurs*
- 2 - *Les actions promotionnelles*
- 3 - *L'évolution des investissements*
- 4 - *Le suivi des actions*
- 5 - *Les activités régionales*
- 6 - *La gestion de l'information*
- 7 - *La coopération technique*



En ce qui concerne la promotion des régions, les directions régionales de l'APIA ont multiplié leurs interventions au sein de l'environnement agricole régional, ce qui leur a permis de recevoir 70% de l'ensemble des promoteurs ayant été accueillis par les services de l'Agence, de traiter 80% des dossiers qui y ont été déposés, pour un total d'investissements promus au niveau régional de l'ordre de 51% du volume global des investissements déclarés. Quant aux opérations de suivi qui ont été conduites par les structures régionales, elles sont de l'ordre de 75% de l'ensemble des cas traités et / ou initiés par les services de l'Agence.

Enfin, il convient de signaler que le programme d'activité de l'année considérée a été réalisé grâce à l'apport d'un personnel dévoué à la promotion agricole, en fonction bien entendu, des disponibilités de moyens humains et matériels qui ont été consentis à l'APIA au titre de l'exercice 1994 et pour la gestion desquels la structure concernée au sein de l'Agence s'est attelée à l'harmonisation des méthodes de gestion et d'organisation, en concourant à l'utilisation performante de l'outil informatique.

Au terme de cette introduction, ce document relate les faits saillants des activités de l'APIA en 1994 et qui se sont articulés autour de :

- 1 - *L'accueil et l'assistance aux promoteurs*
- 2 - *Les actions promotionnelles*
- 3 - *L'évolution des investissements*
- 4 - *Le suivi des actions*
- 5 - *Les activités régionales*
- 6 - *La gestion de l'information*
- 7 - *La coopération technique*





CHAPITRE I

ACCEUIL ET ASSISTANCE AUX PROMOTEURS

L'APIA a poursuivi durant l'année 1994 l'assistance des promoteurs ainsi que l'accueil des délégations étrangères reçues.

1/ L'accueil des promoteurs

Des informations sont données directement aux demandeurs de prestations qui se présentent au siège, ou aux Directions régionales de l'Agence où on procède à l'établissement d'une fiche visiteur permettant de suivre les intentions d'investir et d'évaluer l'activité réalisée.

Le nombre de promoteurs reçus au siège et aux directions régionales de l'Agence s'élève à 13000 personnes.

2/ L'Assistance aux promoteurs

L'Agence a entrepris des contacts avec les banques, la Douane, le Ministère de l'agriculture ainsi qu'avec d'autres administrations pour aplanir les difficultés que les promoteurs rencontrent lors de leurs démarches auprès des services intervenant dans le secteur de l'investissement pour la constitution de leurs dossiers et la réalisation de leurs projets.

3/ Accueil des délégations étrangères :

L'Agence a reçu les visites de délégations étrangères venues s'informer sur les opportunités offertes dans l'agriculture, l'agro-alimentaire et la pêche pour la création de projets en partenariat. Les délégations qui ont été reçues représentent des organismes publics, des associations et chambres de commerce, ainsi que des opérateurs privés.

A DÉLÉGATIONS REPRÉSENTANT DES ORGANISMES PUBLICS ÉTRANGERS

Trois principales délégations étrangères relevant d'organismes publics ont visité l'Agence au courant de l'année 1994:



1/ Délégation de la Région Emilie-Romagne

C'est une visite de prise de contact en vue d'établir un accord de coopération avec l'Agence et d'identifier des créneaux et des partenaires dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.

2/ Délégation suédoise : Swedcorp

3/ Délégation norvégienne Norimpod :

B DÉLÉGATIONS D'ASSOCIATIONS ET CHAMBRES DE COMMERCE

Six délégations d'associations ont visité l'APIA au courant de l'année 1994 venant d'Italie, d'Algérie, de Hongrie, du Cameroun et du Portugal ainsi qu'une délégation de l'organisation arabe d'investissement et développement Agricole (OAIDA).

C DÉLÉGATIONS RELEVANT DU SECTEUR PRIVÉ

Neuf délégations étrangères relevant du secteur privé ont visité l'Agence au courant de l'année 1994 en vue de rechercher des partenaires potentiels dans des projets mixtes à créer en Tunisie.





CHAPITRE II

LES ACTIONS PROMOTIONNELLES

■ Au volet promotion, L'APIA a déployé durant l'année 1994 des efforts en vue de drainer de nouveaux capitaux tunisiens et étrangers, pour ouvrir de nouveaux horizons en matière de développement agricole et ce par :

- 1) l'organisation de séminaires et journées d'information
- 2) la participation aux foires et salons en Tunisie et à l'étranger
- 3) l'identification et la consolidation des relations avec des partenaires étrangers
- 4) l'élaboration d'études thématiques agricoles sous une forme promotionnelle et ce dans le but de préparer des documents de travail pour les séminaires et journées d'informations.



A L'ORGANISATION DE SÉMINAIRES ET JOURNÉES D'INFORMATIONS.

L'Agence a organisé 13 séminaires et journées d'informations portant sur la promotion de secteurs jugés stratégiques et ce en fonction des orientations du VIII^e plan et du nouveau code d'incitations aux investissements.

1/ Séminaire sur le code unique :

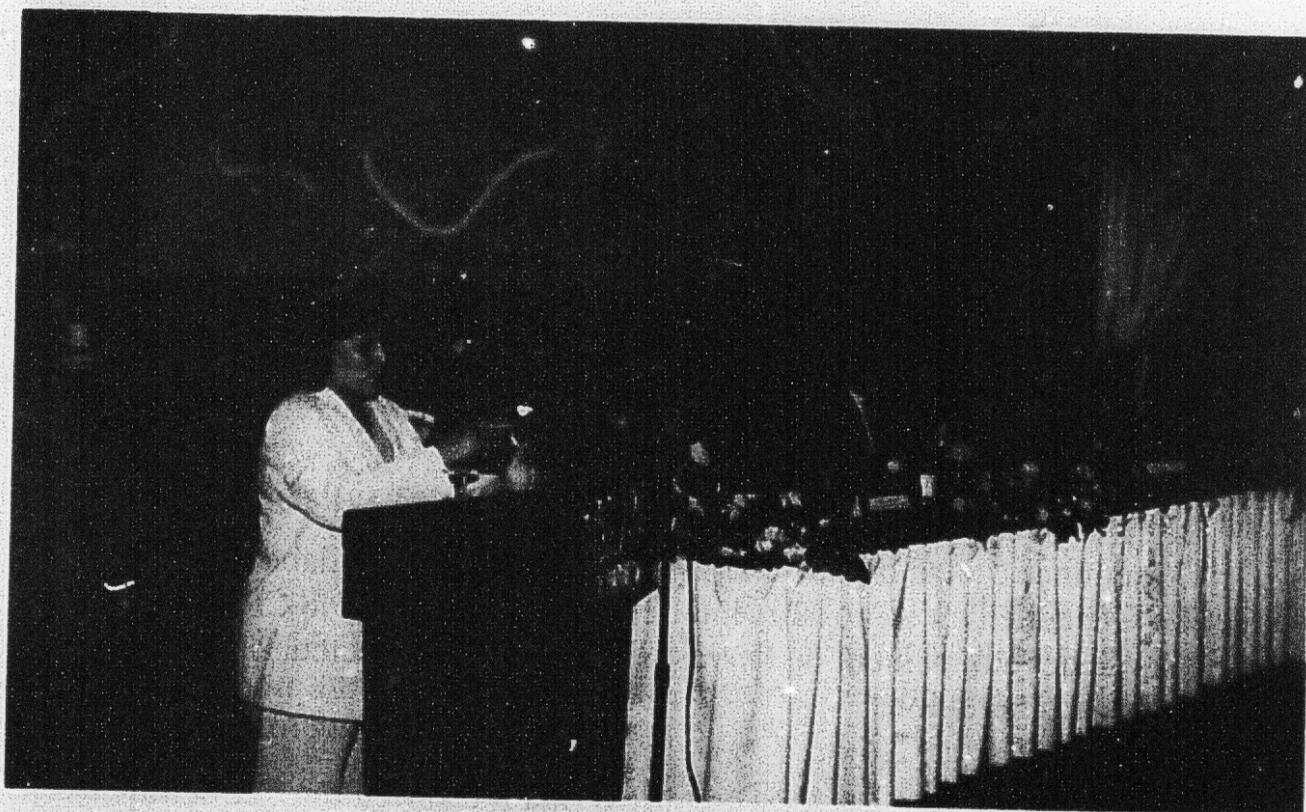
Il a été organisé par l'Agence le 1^{er} Février 1994 en collaboration avec le CEPEX et l'API. 530 hommes d'affaires dont 83 étrangers y ont pris part.

2/ Séminaire sur le transport :

En collaboration avec la Société STUMA (Société de transport maritime) et le transporteur Danois MAERSK, l'APIA a organisé le 9 Février 1994 à Tunis une journée d'information sur le thème "transport des produits périssables en conteneurs sous température dirigés vers de nouveaux marchés". 80 promoteurs, des sociétés agricoles exportatrices, sociétés de transport international et sociétés à participation étrangère y ont pris part.

3/ Séminaire sur la restructuration des terres Domaniales

L'APIA a organisé le 11 Mai 1994 un séminaire portant sur le thème "la Restructuration des Terres Domaniales : Résultats et Perspectives". Plus de 350 opérateurs représentant des SMVDA, des Banques, des Techniciens agricoles et des promoteurs potentiels y ont participé.



intervention d'une femme promotrice lors du Séminaire sur la restructuration des terres domaniales



■ A l'issue de cette rencontre il a été proposé de constituer un comité de réflexion qui formulera des propositions en vue de relever les difficultés rencontrées par certains promoteurs.

6/ Journée portes-ouvertes

A l'occasion du retour en vacances des tunisiens à l'étranger, l'Agence a organisé une journée portes-ouvertes le 2/8/1994 (de 7h30 à 17h) pour accueillir et informer les tunisiens résidents à l'étranger désireux investir dans l'agriculture, la pêche et l'agro-alimentaire et bénéficier des franchises douanières à l'importation de matériels et équipements liés à leurs projets d'investissements.

7/ Séminaire sur l'industrie agro-alimentaire

En marge de la Foire Internationale de Sousse l'APIA a participé le 6 Août 1994 au séminaire organisé par la Chambre d'Agriculture du Centre, en vue d'informer les promoteurs sur les encouragements de l'Etat accordés aux investisseurs dans l'industrie agro-alimentaire.

8/ Congrès National des Tunisiens Résidents à l'étranger

Ce congrès a eu lieu le 12 Août 1994 et a été ouvert par Monsieur le premier Ministre. L'APIA a pris part à ces travaux par l'animation d'un stand d'information et la participation aux commissions de réflexion sur :

- la mobilisation de l'épargne
- Les jeunes et la migration
- La femme immigrée

9/ Séminaire sur le développement de l'investissement dans le secteur de l'Agro-alimentaire à Sidi Bouzid.

Ce séminaire a été organisé le 19 Octobre 1994, en collaboration avec la Direction Générale de l'Agro-alimentaire, le Gouvernorat et le CRDA de Sidi Bouzid sur le développement de l'investissement dans le secteur de l'agro-alimentaire dans la région.

■ Inauguré et clôturé par le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, ce séminaire a enregistré la présence de 200 participants représentant l'administration, les industriels, les banques et la profession.



4/ Journée d'information sur le développement de l'investissement dans le secteur laitier

En collaboration avec la Direction Générale de la Production Agricole, l'Office de l'Elevage et des Pâturages et les sociétés MELOTTE et PACKO-Inox, l'APIA a organisé, le 24 Juin 1994, une journée d'information et de sensibilisation sur l'investissement dans le secteur laitier à l'intention de 200 participants. D'importantes recommandations ont été formulées pour développer ce secteur prioritaire qui doit satisfaire 80% de nos besoins laitiers à l'horizon de l'an 2001

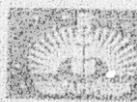


Un exposé sur les nouvelles technologies dans le secteur laitier

5/ Séminaire sur la stratégie de stockage des céréales.

En marge du Salon National de la Technologie et de l'Investissement agricole, l'Agence a organisé, le samedi 25 Juin 1994, un séminaire sur " la Stratégie Nationale de Stockage des Céréales, Résultats et Perspectives". Plus de 140 participants y ont pris part.

A l'ouverture, Monsieur le Ministre de l'agriculture a réaffirmé la place prépondérante des céréales dans la réalisation de la stratégie nationale pour la sécurité alimentaire.



10/ Séminaire sur l'Investissement Agricole dans le cadre du code d'incitations aux Investissements

Suite aux journées d'informations et de sensibilisation organisées dans les différentes délégations du gouvernorat de Sousse, l'APIA, en collaboration avec le Comité de Coordination du RCD, a organisé un séminaire portant sur "l'Investissement Agricole dans le cadre du code d'incitations aux investissements " et ce le 12 Novembre 1994 à Sousse.

Inauguré par le Président de l'UTAP, ce séminaire qui a enregistré la présence de 150 participants, a porté sur les différents avantages (financiers et fiscaux) accordés par le nouveau code d'encouragement aux investissements agricoles et agro-alimentaires d'une part et sur les idées de projets pouvant être concrétisées dans la région d'autre part.

11/ Séminaire sur Les céréales irriguées

En marge du 7ème Salon National de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, l'APIA en collaboration avec l'UTAP a organisé un séminaire sur "Les céréales irriguées" et ce le 16/11/94 à Ben Arous.

Inauguré par le Président de l'UTAP et clôturé par le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, ce séminaire a réuni 257 participants et a abouti à la formulation d'importantes recommandations.

12/ Journées d'Appui au Développement " JAD "

Organisées par l'Office des Tunisiens à l'Etranger les 24 et 25 Novembre 1994, ces journées ont été consacrées à l'investissement agricole et agro-alimentaire. Elles ont réuni 52 hommes d'affaires tunisiens résidents à l'étranger avec 40 autres hommes d'affaires opérant en Tunisie. 44 opportunités de projets de partenariat ont été identifiées. Ces contacts ont été suivis par des visites organisées à des projets opérationnels dans les régions de Nabeul et Ariana.

Etant co-organisateur de ces journées, l'APIA a animé un stand d'information et a participé à deux conférences-débat sur les créneaux d'investissement dans le secteur agricole et de l'agro-alimentaire et sur les procédures et critères de location des terres domaniales.



13/ Séminaire national sur le développement de l'investissement forestier

Dans le but de développer le secteur forestier, et valoriser ses sous-produits et promouvoir les investissements privés dans ce secteur, l'APIA, a organisé à Tabarka, les 25 et 26 Novembre 1994 et en collaboration avec la DGF (Direction Générale des Forêts), le REF (Régie d'Exploitation Forestière) et l'INREF (Institut National de Recherche Forestière), un séminaire national sur l'investissement forestier. Ce séminaire, ouvert par Monsieur le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture et clôturé par Monsieur le Chef de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, a enregistré la présence d'environ 200 participants représentant l'administration, les industriels forestiers, et les agriculteurs.

Il a permis, également à une délégation belge de présenter l'expérience wallonne dans le domaine de la valorisation des produits forestiers et d'exposer des échantillons de produits forestiers transformés.

B FOIRES ET SALONS EN TUNISIE

Dans le cadre de la promotion des activités liées à l'agriculture, la pêche et l'agro-alimentaire, l'Agence a organisé et / ou participé à 3 salons en Tunisie.

1/ Le Salon National de la technologie et de l'Investissement Agricole

Sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, l'APIA a organisé, du 23 au 26 Juin 1994 à la Charguia, le Salon national de la technologie et de l'investissement Agricole, auquel 74 exposants ont pris part y ont exposé leurs procédés de production et les nouvelles technologies adoptées dans leurs projets.





M. le Ministre de l'agriculture au Salon national de la technologie et de l'investissement

Près de 3000 visiteurs y ont pu aussi découvrir les résultats enregistrés dans l'exploitation des terres domaniales par les SMVDA et les techniciens. Ils y ont pu découvrir les nouvelles technologies utilisées dans le secteur de l'agro-alimentaire et l'agriculture et présentées par des participants étrangers tels que le représentant d'UGEXPO, de Melotte, de Packo Inox et de ICE. Par ailleurs deux journées de réflexion ont été organisées en marge de ce Salon. Elles ont porté sur le secteur laitier et sur les silos de stockage de céréales.

2/ Le 2ème Salon National de la Jeunesse

En marge des festivités du septième anniversaire du Changement, le 2ème Salon National de la Jeunesse a été organisé du 5 au 9 Novembre 1994 à la Charguia.

L'AP^A a pris part à cette manifestation par l'animation d'un stand d'information et la diffusion d'une documentation illustrant les opportunités d'investissement dans le secteur agricole et agro-alimentaire.

3/ Le 7ème Salon National de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire

L'APIA a participé au 7ème Salon National de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire qui a été tenu à Ben Arous du 12 au 20 Novembre 1994 et ce par l'animation d'un stand de 24 m² dans lequel 3 promoteurs agricoles ont exposé des échantillons de leurs produits.

C LES MANIFESTATIONS ÉCONOMIQUES À L'ÉTRANGER

Dans une perspective d'ouverture sur le monde extérieur et en particulier le marché Européen, l'Agence a pris part à 12 manifestations économiques à l'étranger et ce afin d'impulser le développement de l'agriculture Tunisienne.

1/ La Semaine Verte de Berlin

L'APIA a organisé pour la 3ème fois la participation tunisienne à la Semaine Verte de Berlin qui s'est déroulée du 14 au 23 Janvier 1994 et a regroupé 1120 exposants de 54 pays. Le pavillon tunisien a été aménagé sur 174 m² dans un style architectural tunisien. Il a abrité 10 exposants tunisiens de produits agricoles, agro-alimentaires et artisanaux. Parallèlement, une journée tunisienne d'information agricole a été organisée. Y ont pris part soixante participants : opérateurs, hommes d'affaires allemands et tunisiens et représentants des médias.

■ A noter que, pour la deuxième année consécutive, le pavillon tunisien a reçu la visite de Monsieur le Président de République Allemande.





*Visite de M. le Président de la république de l'Allemagne au Pavillon
Tunisien à la semaine verte de Berlin*

2/ Le Salon International de l'Agriculture AGRIBEX'94

L'APIA a organisé pour la 2ème fois la participation tunisienne au Salon International de l'Agriculture qui s'est tenu à Bruxelles du 6 au 13 Février 1994. Un pavillon de 116 m² aménagé dans un style architectural tunisien a accueilli l'exposition d'échantillons de produits agricoles et agro-alimentaires tunisiens. Par ailleurs, un colloque sur le secteur agricole et agro-alimentaire en Tunisie et les perspectives de partenariat a été organisé par l'APIA. 75 demandes de partenariat agricole et commercial ont été enregistrées durant ce salon. Parallèlement, des contacts ont été initiés par le P.D.G. de l'APIA avec les responsables de divers organismes et sociétés belges tels que les présidents d'UGEXPO et Melotte et le Ministère de l'Agriculture de la Région Wallonne avec lesquels des actions conjointes ont été programmées en Tunisie, notamment pour la vulgarisation des procédures d'utilisation de la ligne de crédit wallonne qui sera réservée au financement de projets de partenariat tuniso-belge.





*Monsieur Bourgeois, Ministre Belge de l'agriculture
au Pavillon Tunisien à AGRIBEX*

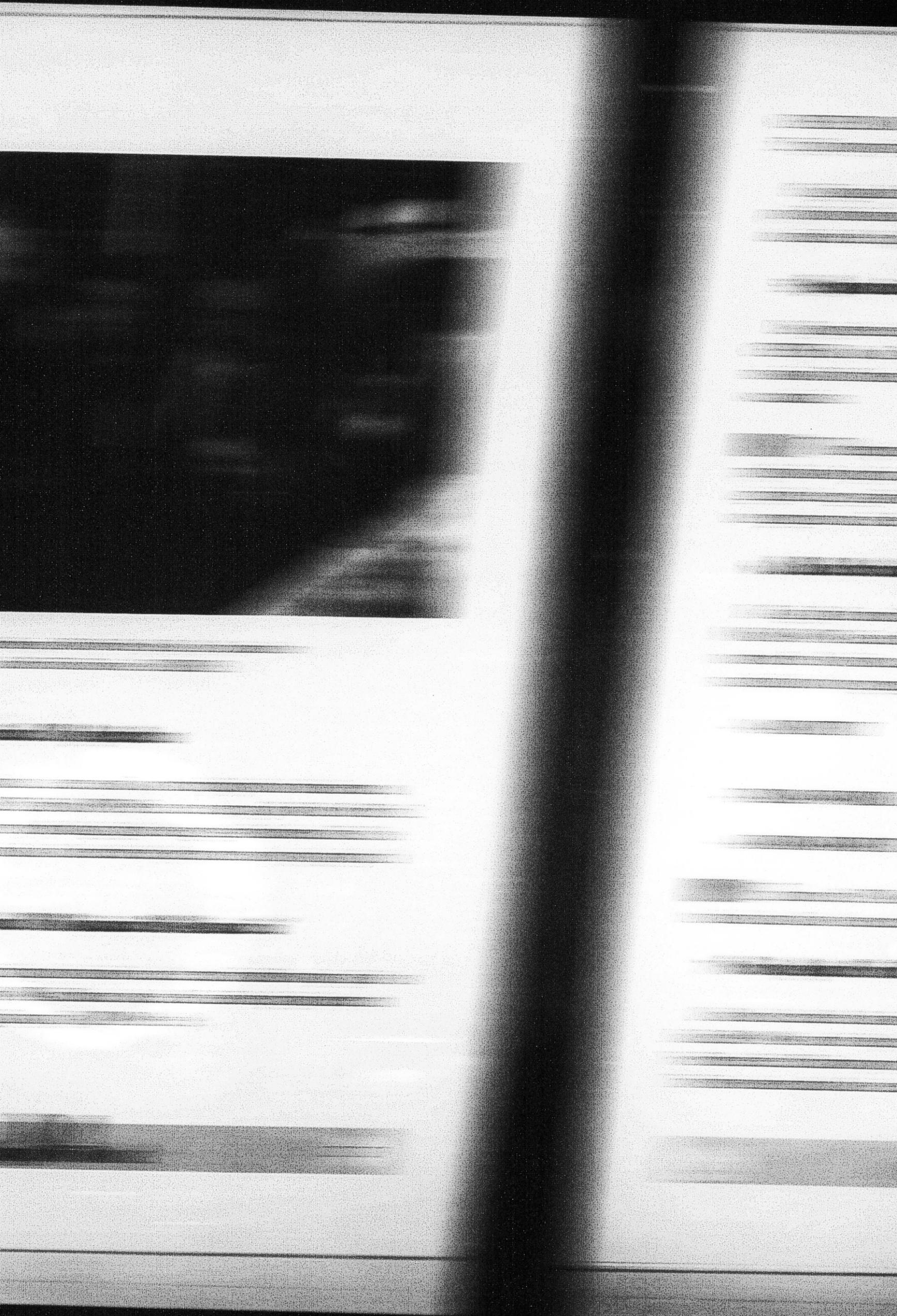
3/ Le Salon International de l'Agriculture

L'APIA a organisé pour la deuxième fois la participation tunisienne au Salon SIA'94 de Paris du 26/02/95 au 6/03/95 et ce avec un pavillon de 36 m² pour exposer des échantillons de produits agricoles et agro-alimentaires. Une quarantaine d'opérateurs tunisiens à la recherche de partenaires ont pris part à cette manifestation.

4/ Le Salon International de l'Alimentation "Alimentaria"

L'organisation de la participation tunisienne à cette manifestation qui s'est déroulée du premier au 6 Mars 1994 à Barcelone, a été réalisée conjointement par ITC (International Trading Company), l'APIA et le





CEPEX. 20 000 acheteurs étrangers originaires de 25 pays et 3261 exposants de 52 pays ont pris part à ce Salon.

S'agissant de la première participation tunisienne à cette manifestation, le pavillon tunisien de 80 m² a réuni trois opérateurs dans les secteurs des dattes, du miel et de la pâtisserie.

5/ Journées tunisiennes commerciales à Riadh

Des journées commerciales tunisiennes ont été organisées à Riadh par le CEPEX du 16 au 24 Avril 1994. Un représentant de l'APIA a pris part à la mission d'hommes d'affaires tunisiens qui s'est déplacée à Ryadh pour la même occasion.

70 entreprises et organismes d'encadrement promotionnel et professionnel parmi lesquels plusieurs entreprises opérant dans le secteur agricole et agro-alimentaire ont pris part à cette manifestation et y ont exposé une gamme variée de produits susceptibles d'intéresser le marché saoudien.

6/ Le Salon International d'AGRI-CESENA

Il s'agit d'une manifestation agricole internationale qui s'est déroulée du 5 au 8 Mai 1994 à Cesena (Italie) sur un espace de 60 000 m² avec 500 exposants. Le nombre des visiteurs a atteint 30 000 dont 6000 sont venus de 54 pays. Cette manifestation a regroupé 3 Salons spécialisés à savoir :

- **MACFRUT** : Salon International des équipements agricoles et du matériels frigorifiques pour les fruits et légumes.
- **TRANS-WORLD** : Salon du transport des produits agro-alimentaires
- **AFRO-BIO-FRUT** : Salon des technologies nouvelles

En outre, l'APIA a conduit une délégation composée de 10 opérateurs tunisiens dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.

7/ Foire Agricole et Forestière de Libramont :

Dans le cadre de la mission organisée par l'APIA en Wallonie du 21 au 26 Juillet 1994, une visite de prospection a été effectuée à la Foire Agricole et Forestière de Libramont pour identifier des opérateurs intéressés par l'investissement dans le secteur forestier en Tunisie.



8/ Le Salon International de l'horticulture Flormart

Il s'agit de l'exposition internationale de l'horticulture, et des équipements et matériels pour l'horticulture qui s'est tenue à Padova (en Italie) du 16 au 18 Septembre 1994.

■ L'APIA a participé pour la seconde fois à cette manifestation par l'animation d'un stand de 14 m² et l'encadrement d'une délégation de 6 hommes d'affaires tunisiens.

9/ Journées commerciales Tunisiennes à Manama et Mascat :

L'APIA a participé aux journées commerciales tunisiennes organisées à Manama et Mascat respectivement du 3 au 7 octobre 1994 et du 25 Septembre au 1er Octobre 1994.

10/ Les Salons Sial et Ipa 94

L'APIA, le CEPEX et l'ITC (l'International Trading Company) ont organisé la participation tunisienne au Salon International de l'Alimentation qui s'est tenu à Paris - Villepinte du 23 au 27 Octobre 1994. 14 sociétés tunisiennes opérant dans le secteur agro-alimentaire y ont pris part.

■ Par ailleurs, et à l'occasion du déroulement de la Semaine Internationale des Procédés et Equipements pour l'Industrie Alimentaire "IPA" tenue à Paris - Porte de Versailles du 24 au 28 Octobre 1994, l'APIA a organisé des rencontres de partenariat entre des hommes d'affaires tunisiens et français :

- Mercredi 26 Octobre 1994 au SIAL : rencontre avec le bureau d'études français "Management Stratégique Associés MSA", l'Agence de Développement Economique du Lot-et-Garonne "AGROPOLE" et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

- Jeudi 27 Octobre 1994 à IPA : Une demi journée d'information et de partenariat avec l'Association Française pour le Développement des Echanges Internationaux de Produits et Techniques Agricoles et Agro-alimentaires "ADEPTA".



11/ *Le Salon International* AQUACOLTURA

AQUACOLTURA, salon biennal consacré aux produits de mers, des technologies et des équipements aquacoles, s'est tenu à Verona -Italie du 21 au 24 Octobre 1994.

L'APIA y a organisé une visite de prospection pour étudier une éventuelle participation tunisienne plus active aux prochaines éditions.

12/ *Le Salon International de la Floriculture* FLORAMA

L'APIA a conduit une mission de prospection et d'étude au Salon International de l'Horticulture "FLORAMA '94" qui a été tenu à Rome du 11 au 13 Novembre 1994.

D MISSIONS A L'ETRANGER

1/ *Mission en Hollande avec Rabobank*

Sous l'égide du Ministère de la Coopération Internationale et de l'Investissement Extérieur et en collaboration avec l'Ambassade de Tunisie à la Haye et la Banque Hollandaise à Rabobank, l'APIA a organisé à Utrecht du 6 au 8 Avril 1994 les journées tunisiennes de sensibilisation et de partenariat dans les secteurs des produits laitiers, de la Floriculture, de l'Horticulture et de l'Agro-alimentaire

Dans le cadre de cette mission, l'APIA a organisé des rencontres entre hommes d'affaires tunisiens et des responsables de Rabobank, de la fédération néerlandaise de l'agro-alimentaire, de la banque ABN-ARBO et de Stonk Amsterdam.

2/ *Mission en Suède et en Norvège*

Une délégation conduite par Monsieur le secrétaire d'Etat à la Coopération, s'est rendue en Suède et en Norvège pour présenter le nouveau Code d'Incitations aux Investissements.

Un protocole d'accord entre la STIL et la société ELOPACK et portant sur l'étude de faisabilité d'un projet d'installation en Tunisie d'une unité de conditionnement du lait a été signé à cette occasion.



E PARTENARIAT

L'Agence a multiplié ses efforts en 1994 pour identifier et appuyer les opportunités d'investissement dans des projets de partenariat et ce par la consolidation des actions suivantes :

1/ Partenariat Tuniso-Belge:

L'APIA a organisé, la visite en Tunisie de 3 délégations belges:

a) Le 18/2/1994, visite du représentant de la société belge SYLVA pour identifier les opportunités commerciales offertes, dans le secteur forestier.

b) L'Agence a reçu une délégation de la KREDIET BANK et a organisé en collaboration avec l'API, du 14 au 18 Juin 1994 à Tunis, des journées de partenariat multisectoriel entre des hommes d'affaires belges et leurs homologues tunisiens.

c) Un groupe d'hommes d'affaires belge s'est rendu en Tunisie pour examiner la possibilité d'installer une usine d'extraction d'huiles végétales et d'huile d'olive à partir du grignon.

2/ Partenariat Tuniso-Français

a) Une délégation française a été reçue à l'APIA dans le cadre d'un projet d'implantation à Boussalem d'un verger de 100 ha d'arbres fruitiers.

b) Un représentant du groupe SOPROMA, opérant dans le secteur de la production et distribution des fruits et légumes a été reçu le 30 Juin 1994. Intéressé par l'utilisation de la géothermie, la SOPROMA projette de créer en Tunisie une société de production des primeurs destinées à l'exportation.

c) Une délégation représentant la société SICAREV spécialisée dans la production de viandes rouges et de la charcuterie a été reçue à l'Agence le 13/09/1994, en vue de créer une société partiellement exportatrice

3/ Partenariat Tuniso-Italien

Des représentants de la société italienne OLEA opérant dans le secteur de l'extraction d'huile d'olive à partir du grignon ont effectué une visite à l'APIA pour examiner la possibilité d'implantation en Tunisie d'une usine d'extraction dans le but d'exporter la totalité de la production.



D'autre part, des journées de partenariat tuniso-italien ont été organisées par l'Institut Italien du Commerce Extérieur (I.C.E) en collaboration avec l'API et l'APIA les 28 et 29 Juin 1994 à Tunis. Une délégation d'hommes d'affaires opérant dans les secteurs de l'industrie, de l'agro-alimentaire et de la pêche et conduite par le Président de l'ICE a pris part à ces journées. Plusieurs accords préliminaires pour l'implantation de projets mixtes et la commercialisation des produits de mer ont été conclus.

4/ Partenariat Tuniso-Canadien

En marge des journées de partenariat Tuniso-Canadien organisées par l'ambassade du Canada en Tunisie les 3 et 4 Février 1994, l'Agence a entrepris des contacts avec des chefs d'entreprises canadiens venus à la recherche de partenaires, commerciaux dans les secteurs de l'élevage, des pépinières, du traitement des eaux, de l'aquaculture et des vitamines et médicaments pour le bétail.

F ETUDES

Dans le cadre de la recherche et de l'identification de nouvelles opportunités d'investissement dans les différents secteurs de l'agriculture en Tunisie, il a été procédé à l'élaboration et l'achèvement des dossiers instruits ou entamés durant l'année précédente et portant sur la réalisation des études suivantes:

a) ***La conservation industrielle des produits agricoles et de pêche.
"Techniques et procédés"***

Compte tenu de l'importance du secteur de l'agro-alimentaire un document de synthèse a été élaboré, définissant les différentes techniques de conservation des produits agricoles et de pêche et les diagrammes de fabrication des principales denrées alimentaires tout en insistant sur les produits et les activités encouragés par le nouveau code d'incitations aux investissements.

b) ***La nouvelle réglementation du marché de l'Union Européenne***

L'Agence a élaboré à l'intention des promoteurs exportateurs sur le marché Européen une note d'information résumant les grandes lignes de la nouvelle réglementation communautaire.



Outre ces deux documents, l'Agence a procédé à :

- l'actualisation du document sur les normes technico-économiques en arboriculture fruitière.
- l'élaboration d'un document sur le développement du partenariat tuniso-européen dans le secteur de l'agro-alimentaire.
- la participation à la conception du dossier relatif à la démarche stratégique se rapportant au développement du partenariat dans le secteur de la géothermie.





CHAPITRE III

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS PROMUS EN 1994

L'année 1994 a été marquée par l'accroissement de l'investissement agricole privé et ce, grâce à la réforme introduite par le Code des investissements qui a distingué l'octroi des avantages fiscaux de celui des avantages financiers. Dans la nouvelle réglementation une simple déclaration d'intention d'investir suffit pour que le promoteur obtienne une attestation de déclaration d'investissement lui permettant de bénéficier des avantages fiscaux accordés par l'Etat, alors qu'il est impératif de constituer un dossier et présenter une étude technico-économique du projet aux instances d'octroi d'avantages pour bénéficier les avantages financiers.

Les investissements déclaratifs enregistrés, en 1994, ont porté sur 3307 pour un investissement global de 449,3 MD. Les investissements bénéficiant des avantages financiers ont atteint 166,9 MD alors qu'ils n'étaient en 1993 que de 119,9 MD. Cet accroissement a été enregistré grâce à l'extension du champ d'application du code d'investissement aux actions d'investissements ponctuelles engagées en vue d'accroître la production dans les projets déjà existant. Le nombre de projet enregistré en 1994, a atteint 2087 dont 1534 opérations ponctuelles alors qu'il était en 1993 de 575 projets sans aucune opération

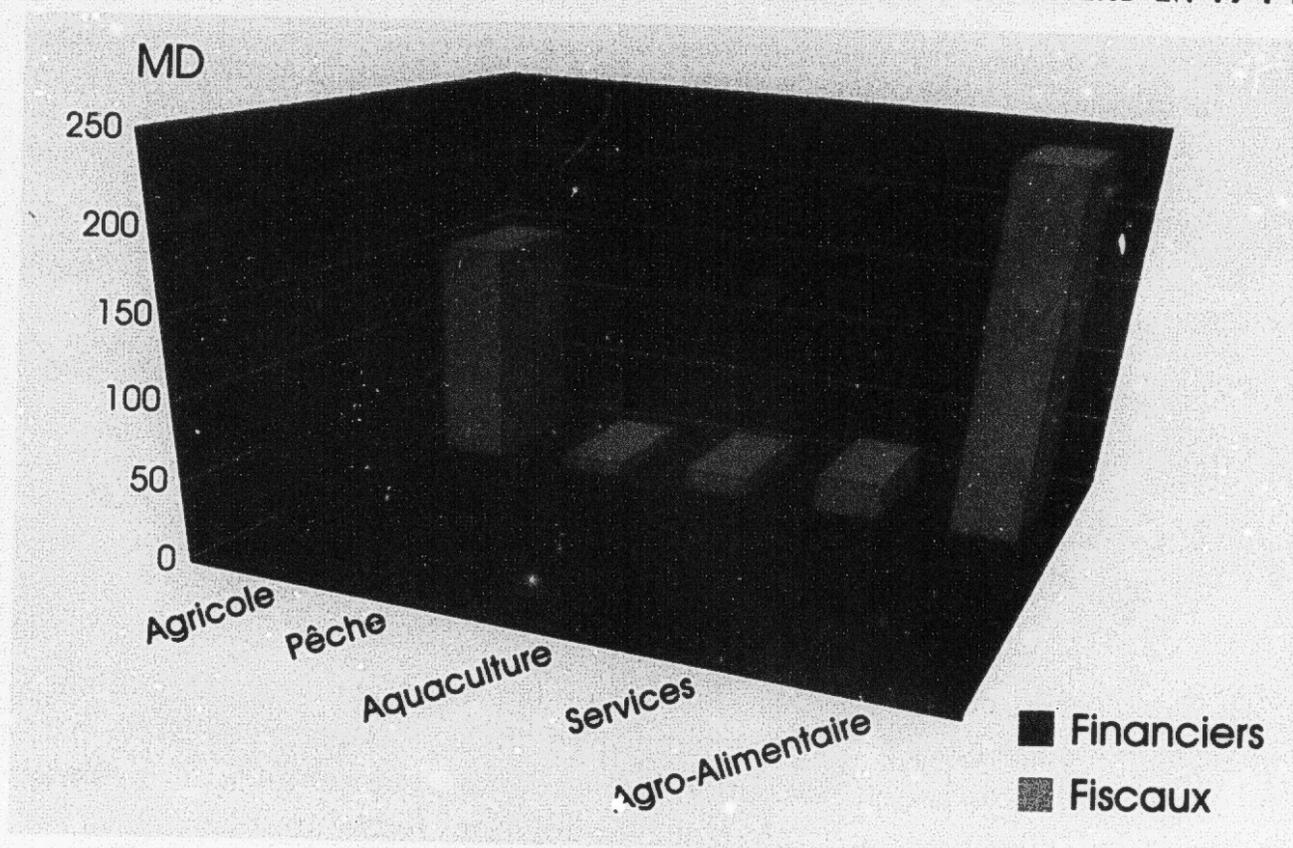
Investissement Secteur	Bénéficiaire des avantages				Taux des projets bénéficiant des avantages financiers du volume déclaré
	Fiscaux	Financiers			
		1993	1994	%	
Agricole	148,4	67,8	96	41,4	64,7%
Pêche	10,4	2,5	5	98,7	48,1%
Aquaculture	15,1	3,9	12,8	224	84,7%
Services	31,8	37,9	17,5	-53,8	55%
Agro-alimentaire	243,6	7,7	35,5	361	14,6%
TOTAL	449,3	119,9	199,9	39,1	37,1%

A la lecture des données relatées dans ce dernier tableau, on constate que les investissements de 1994 éligibles aux avantages financiers représentent 37,1% du volume des investissements déclarés. Ce taux atteint 63,8% si on fait abstraction des projets agro-alimentaires qui ne sont pas tous éligibles aux avantages financiers du code d'incitations aux investissements.

L'évolution des investissements de 39,1 % entre 1993 et 1994 a été réalisée grâce essentiellement à l'accroissement des activités agricoles et agro-alimentaires qui ont enregistré respectivement une augmentation de leurs investissements, de 28,2 et de 27,8 MD. Les activités de pêche et d'aquaculture, bien qu'ils ont enregistré des forts taux d'accroissement en 1994 (98,7% et



PROJETS BÉNÉFICIAIRES DES AVANTAGES FISCAUX ET FINANCIERS EN 1994



1) Evolution des investissements par catégorie

Les projets de la catégorie C - dont l'investissement est supérieur à 150 MD pour les projets agricoles et 300 MD pour les projets de pêche et d'aquaculture- ont atteint 879 projets avec un volume d'investissement de 134,5 MD alors que les projets de la catégorie B - dont l'investissement ne dépasse pas 150 000 dinars par projet - ont atteint 1208 actions avec un volume d'investissement de 32,4 MD. Ceci s'explique par l'importance des actions d'investissement en opérations ponctuelles et par la faiblesse du montant d'investissement par opération.

Le Comité d'Octroi d'Avantages (COA) au niveau du siège de l'Agence a tenu 15 réunions en 1994 au cours desquelles 110 projets ont été approuvés pour un investissement total de 110,6 MD.

Notons qu'au niveau régional les CROA ont tenu 116 réunions au cours desquelles 1997 projets ont été approuvés pour un investissement total de 56,344 MD.

Pour atteindre ce volume d'investissement le COA et les CROA ont étudié 2620 dossiers totalisant 184,153 MD et en ont approuvé, 90,6% des investissements soumis à leur approbation soit 166,905 MD.



Etat des demandes d'octroi d'avantages financiers enregistrées en 1994.

Nature des actions	Dossiers Soumis à examen		Dossiers approuvés	
	Nombre	Inv.en MD	Nombre	Inv.en MD
Nouveaux projets	471	133,656	443	122,818
Ext. des projets	118	11,674	111	15,165
Op. Ponct	2031	38,823	1533	28,922
TOTAL	2620	184,153	2087	166,905

2/ Evolution des investissements par source de financement et par type d'investissement:

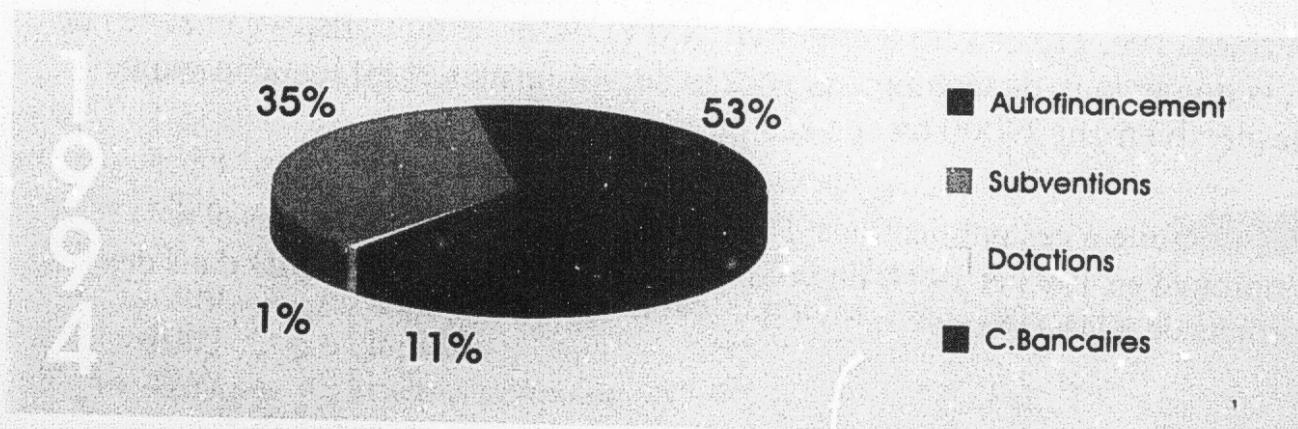
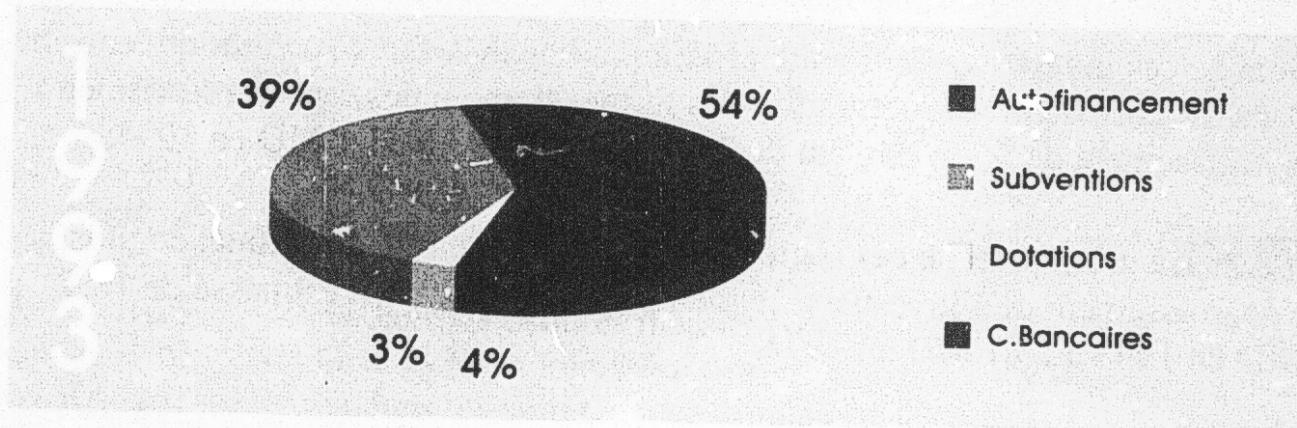
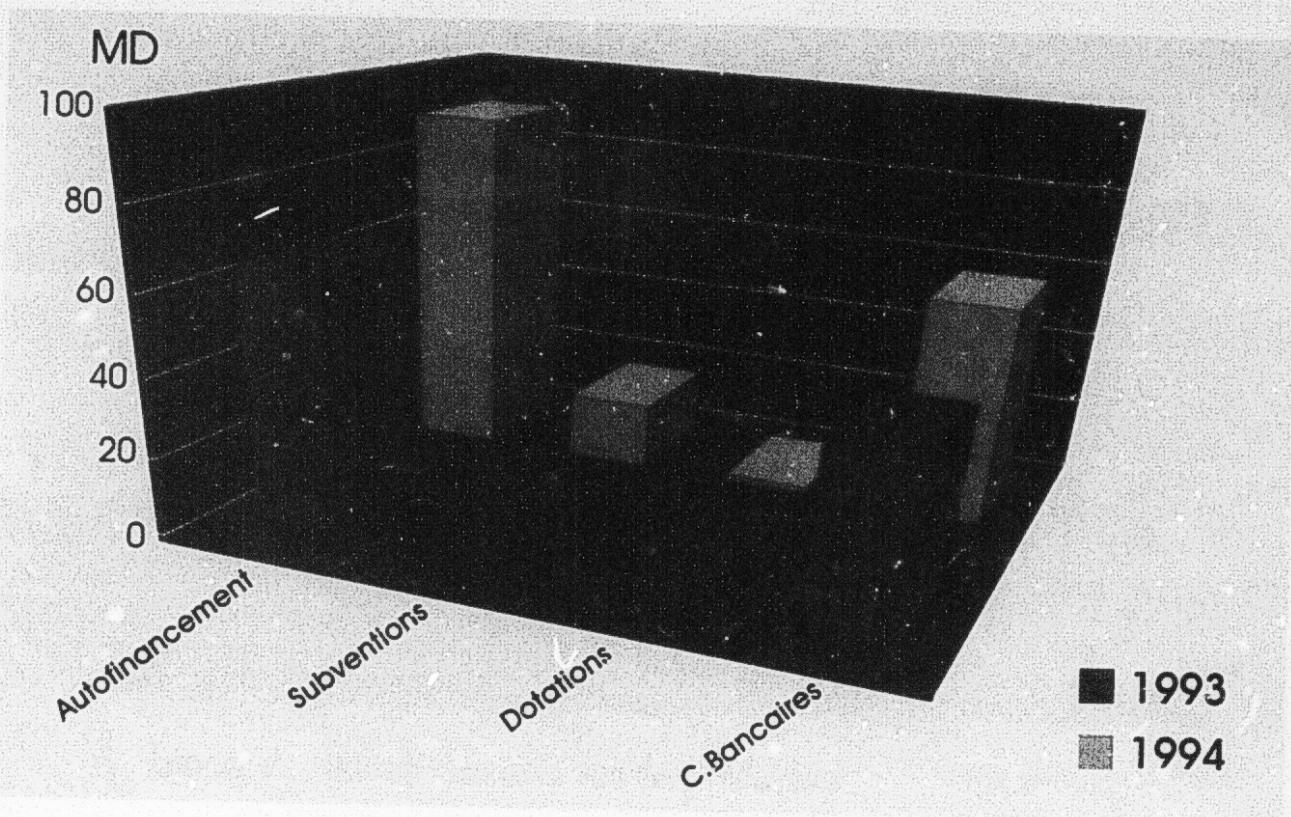
La répartition des investissements selon la source de financement montre une nette évolution des subventions enregistrant un accroissement de 243% par rapport à l'année 1993. Cette évolution a été accompagnée par un accroissement de 40,7% de l'autofinancement alors que les dotations remboursables ont enregistré un recul de 73,7%, ce qui confirme les orientations du nouveau Code d'incitations aux investissements et témoigne de la relance des investissements privés dans le secteur.

Structure du financement des investissements approuvés en 1994

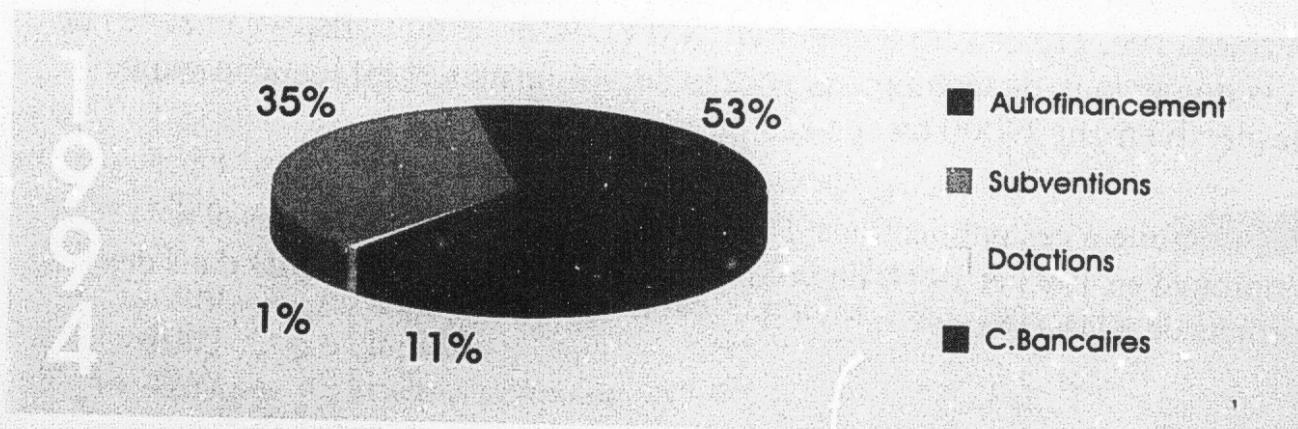
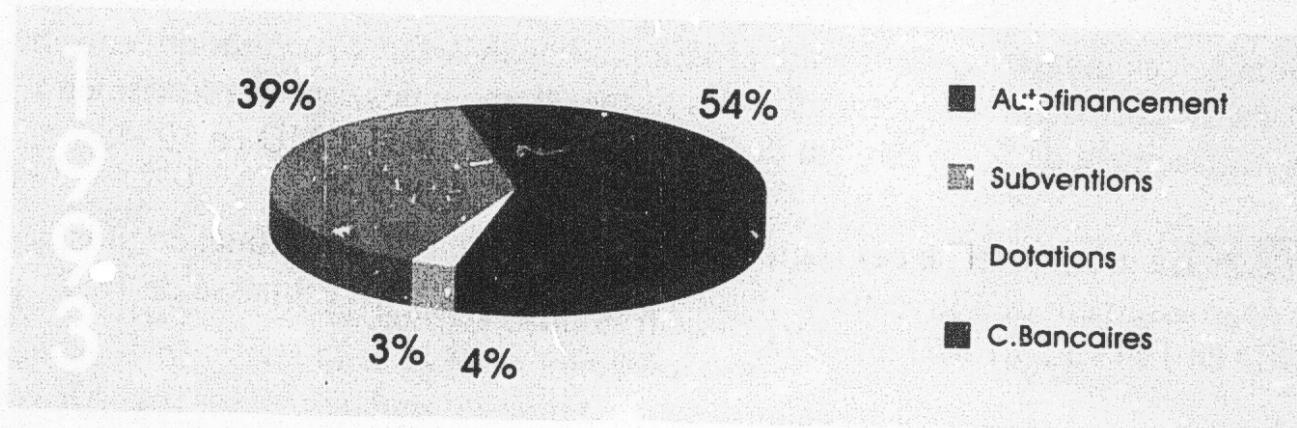
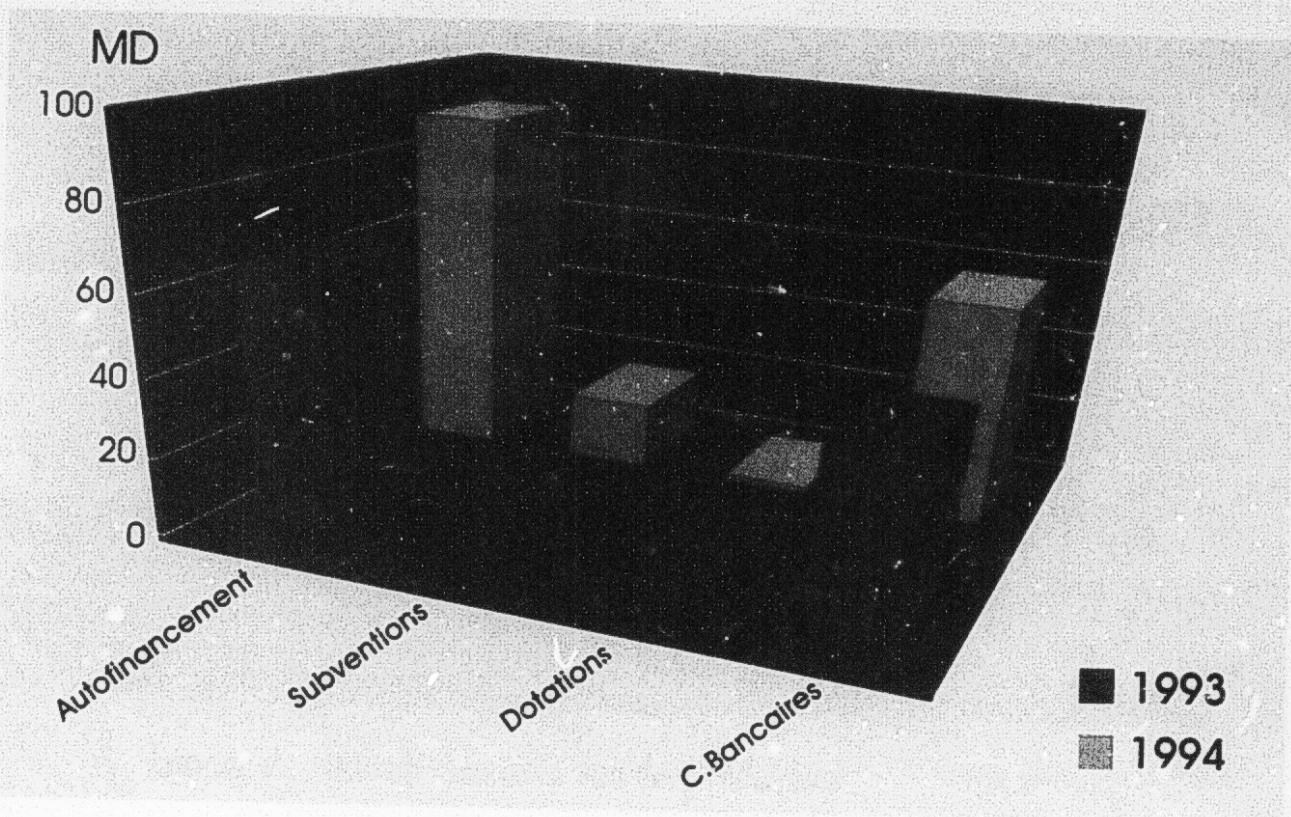
Source	Financement en (MD)			
	1993	%	1994	%
Autofinancement	64,424	53,7	90,663	54,3
Subventions	5,145	4,3	17,652	10,5
Dotations	3,733	3,1	0,979	0,6
Crédits bancaires	46,660	38,9	57,611	34,6
TOTAL	119,963	100	166,905	100



STRUCTURE DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS Approuvés



STRUCTURE DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS Approuvés



L'évolution des investissements agricoles relatée dans le tableau suivant témoigne du désengagement progressif du secteur public des activités productives. En effet les investissements des coopératives et du secteur public n'ont pas dépassé en 1994 le taux de 7%

3/ Répartition des investissements par type de promoteurs

Investisseurs	1993		1994	
	Montant	%	Montant	%
Particuliers	47,507	39,60	57,868	34,6
Sociétés	70,695	58,93	98,067	58,7
Coopératives	0,620	0,52	7,224	4,3
Public	1,140	0,95	3,746	2,4
TOTAL	119,962	100	166,905	100

Le volume des investissements des Sociétés s'est accru de 38,7%. Le tiers de ces investissements a été promu par les SMVDA (sociétés qui entrent dans le cadre de la restructuration des fermes domaniales) qui ont réalisé un accroissement de 5,7% passant de 29,4 MD en 1993 à 31,1 MD en 1994.

La promotion de ces sociétés de mise en valeur a contribué, en plus, à l'accroissement de l'investissement étranger de 35,7% : Il est passé de 18,5 MD en 1993 à 25,1 MD en 1994.

Durant l'année 1994 l'APIA a procédé à la publication de trois listes de fermes (10e, 11e et 12e) à ériger en SMVDA, et de deux listes (3e et 4e) de lots domaniaux de techniciens portant sur 44 fermes et 80 lots couvrant respectivement 29000 ha et 5720 ha

Suite à ces publications, l'Agence a reçu 1400 candidatures et a approuvé en 1993 et 1994 un volume d'investissement de 60 MD dans des projets de SMVDA.



4/ Montage des composantes d'investissement approuvés en 1994

DESIGNATION	INVESTISSEMENTS	
	Montant en MD	%
Frais d'installation	1,650	0,99
Terrain	0,996	0,60
Génie civil	24,807	14,86
Aménagement	6,742	4,04
Equipement	94,917	56,87
Matériel Roulant	6,056	3,63
Cheptel	7,869	4,71
Plantation	8,551	5,12
Frais divers	6,992	4,19
Fond de roulement	8,325	4,99
TOTAL	166,905	100

6/ Impact des investissements sur la production

La réalisation des 2087 projets approuvés en 1994 contribuera au renforcement des potentialités agricoles de la Tunisie et permettra l'exploitation de :

8540	ha dans les cultures fourragères
7874	ha dans la céréaliculture
5356	ha dans l'arboriculture
1026	ha dans les cultures maraîchères
10	ha dans les cultures florales
201	ha dans les cultures industrielles
17	ha dans d'autres cultures végétales

et l'enrichissement du cheptel par l'acquisition de :

4338	têtes bovines
16576	têtes ovines
974	têtes caprines
77300	têtes avicoles dont 4500 poules pondeuses
1003	lapins
4767	ruches peuplées
- un couvoir pour la production de 13,16 millions d'oeufs	
- du matériel d'irrigation pour 5000 ha.	





CHAPITRE IV

SUIVI DES ACTIONS

Les activités de suivi ont été axées, durant l'année 1994 sur :

- l'évaluation des résultats des 26 SMVDA créées entre 1983 et 1991 après un suivi des réalisations physiques de ces sociétés sur le terrain,
- l'état d'avancement des travaux des SMVDA créées en 1993
- le suivi des SMVDA à participation étrangère
- le suivi des projets promus sur des lots domaniaux par des techniciens

1/ Suivi des sociétés de mise en valeur créées entre 1983 et 1991

Dans le but de faire une première évaluation de la situation de projets de SMVDA créées avant la mise en application en 1991 de la politique de restructuration des terres domaniales et de vérifier dans quelles mesures elles ont pu atteindre les objectifs tracés, l'APIA a procédé au cours du 1er trimestre de l'année 1994 à un suivi systématique de l'ensemble de ces projets. Un rapport synthétisant les enquêtes de suivi a été publié, au cours du mois d'avril. Il a montré qu'elles ont relativement réussi dans la mise en valeur des terres et ce par la réalisation d'une infrastructure de base, la mécanisation des fermes, l'extension et l'équipement de périmètres irrigués et l'introduction de spéculations intensives telles que l'élevage bovin et l'arboriculture en irrigué. Cependant les lourds engagements financiers de ces sociétés sont à l'origine de difficultés qui pourraient compromettre leur viabilité économique.

■ Dans le but d'aplanir les difficultés de ces sociétés, plusieurs mesures de consolidation ont été proposées pour l'assainissement de leur situation.

2/ Suivi des sociétés de mise en valeur approuvées en 1993.

Dans le cadre du suivi périodique des SMVDA, l'APIA a réalisé au cours du premier trimestre de 1994 un suivi de l'ensemble des 27 SMVDA approuvées en 1993.

■ Cette enquête de suivi a permis de dégager les constatations suivantes :

- Nombre de sociétés installées ou en cours d'installation : 23
- Investissements total prévu : 29.7 MD
- Superficie totale exploitée 12100 ha

■ Les principales réalisations au moment de l'enquête se présentent comme suit :



- * Acquisition de 53% du matériel agricole prévu
- * réhabilitation de 1250 ha d'anciennes plantations, soit un taux de réalisation de 56%
- * Mise en place de 2200 têtes ovines, soit un taux de réalisation de 70%
- * l'ensemble des investissements réalisés s'élève à 2,98 MD soit un taux de réalisation global de 10%

Bien que ces résultats soient globalement satisfaisants, des propositions ont été formulées dans le but d'améliorer le taux de réussite et de rentabilité de ces investissements.

3/ Suivi des SMUDA à participation étrangère

En vue de consolider et d'assurer la réussite des projets créés en partenariat, l'APIA a réalisé un suivi de l'ensemble des sociétés de mise en valeur à participation étrangère. Cette action a pour but, d'une part, d'évaluer l'état d'avancement des réalisations tant sur les plans physique et financier et d'identifier les difficultés qui peuvent entraver la réalisation des programmes de mise en valeur pour les sociétés qui sont en phase d'investissement et d'évaluer d'autre part la situation des sociétés qui ont déjà atteint leur régime de production de croisière.

Pour les sociétés en phase d'investissement, l'enquête a montré que le taux de réalisation global en 1994 est de 36% alors qu'il n'était que de 23% en 1993.

Sagissant des sociétés ayant achevé la phase d'investissement (7 sociétés), l'examen de leur situation a révélé un taux moyen de réalisation de l'ordre de 94%

4/ Suivi des lots de terres domaniales attribués aux techniciens

Dans le cadre du rajeunissement de l'agriculture tunisienne, l'Etat a réservé des lots de terres domaniales pour les techniciens afin de moderniser le secteur agricole grâce aux effets d'entraînement de ces projets sur leur environnement.

Pour évaluer la réussite de cette expérience, l'Agence a engagé une opération de suivi des projets d'investissements promus sur des lots domaniaux attribués aux techniciens entre 1984 et 1991. (Selon l'ancienne formule, ces lots sont attribués à vie aux techniciens. Depuis 1991, il ne s'agit plus d'attribution mais de location pour une période de 40 ans).



■ L'enquête a permis de constater un taux de réalisation de 93% malgré certaines difficultés. Des recommandations ont été formulées afin de relever la capacité de production sur ces lots (qui reste faible à cause des insuffisances techniques et financières).

5/ Autres actions de Suivi

Il a été procédé également en 1994 à la conception des fiches d'enquête nécessaires à la réalisation des opérations de suivi des projets de collecte de lait et des prêts fonciers.

■ D'un autre côté, et en vue d'assurer un suivi quotidien des engagements et des déblocages financiers accordés aux projets approuvés, l'Agence a mis en place une procédure d'échange d'informations sur l'état du compte central, entre la BNA et l'APIA d'une part et entre le siège de l'Agence et ses Directions régionales d'autre part.

■ Enfin, le suivi des actions de partenariat a concerné, en 1994, le suivi des projets qui ont fait l'objet de réunions avec les délégations étrangères reçues ainsi que les autres intentions d'investissement découlant du courrier des investisseurs étrangers et de nos Ambassades.





CHAPITRE V

LES ACTIVITES REGIONALES

■ En dépit de la campagne agricole 1993-1994 qui a connu des conditions climatiques difficiles, la promotion des petits et moyens projets d'investissement a enregistré des résultats encourageants.

■ En effet, les Directions régionales de l'APIA ont réalisé en 1994 l'ensemble des actions prévues qui s'articulent autour de l'information, de l'orientation, de l'encadrement et l'assistance des promoteurs, de l'octroi des avantages et de leur concrétisation.

1/ Actions Promotionnelles:

Les structures de l'APIA, ont consolidé la présence de l'Agence sur la scène régionale par la réalisation d'une série d'actions promotionnelles portant sur :

- La tenue de 305 journées d'information dans le cadre des campagnes de vulgarisation du nouveau code.
- L'organisation de 309 journées d'études et séminaires régionaux dans lesquels les thèmes débattus étaient étroitement liés au nouveau Code.
- La participation à 202 manifestations économiques régionales telles que les Foires et les Salons régionaux.
- La participation à 502 séances de travail avec les structures régionales représentant les autres départements et institutions.
- La participation à 376 séances de travail tenues sous l'égide des autorités nationales ou régionales.

2/ Accueil des promoteurs:

Au niveau de l'accueil des promoteurs, plus de 9000 visiteurs ayant l'intention d'investir dans les activités agricoles, de pêche, d'industries agro-alimentaires et de services qui leurs sont liés se sont présentés aux services de l'Agence et y ont été informés des créneaux porteurs.

■ La ventilation des intentions d'investir formulées par ces visiteurs, donne les rapports suivants:

- * 18,53 % pour des déclarations d'investissement (sans DOA)
- * 24,08 % pour de nouveaux projets d'investissement (DOA)
- * 4,31 % pour des extensions de projets déjà approuvés (DOA)
- * 53,08 % pour des opérations ponctuelles d'investissement (DOA).



3/ Dépôt de dossiers

En ce qui concerne le nombre des dossiers déposés aux bureaux des Directions régionales, il se présente comme suit :

- * 20,59 % pour des déclarations d'investissement (sans DOA)
- * 16,82 % pour de nouveaux projets d'investissement (DOA)
- * 3,87 % pour des extensions de projets approuvés (DOA)
- * 58,72 % pour des opérations ponctuelles d'investissement (DOA)

4/ Réunions des Commissions Régionales d'Octroi d'Avantages Financiers

La décentralisation du traitement des dossiers et de l'octroi des avantages aux promoteurs des petits et moyens projets a contribué à la dynamisation des investissements tout en induisant une impulsion spécifique au développement agricole régional.

Ainsi, les Commissions Régionales d'Octroi d'Avantages ont tenu 116 réunions pour étudier 2502 demandes, pour un volume d'investissement de l'ordre de 69,253 MD. Elles ont approuvé 1977 actions pour un investissement global de 56,3 MD.

5/ Avantages fiscaux accordés en 1994 (sur déclaration):

En matière d'investissements déclaratifs, 2932 attestations de dépôt de déclaration d'investissement ont été délivrées aux promoteurs concernés désireux de bénéficier de l'automaticité de l'octroi des avantages fiscaux pour un volume d'investissement de l'ordre de 227,6 MD dont 56,344 MD, soit 25% ont été promus par des promoteurs ayant sollicité en plus l'octroi des avantages financiers (voir tableau)



Ventilation des déclarations d'investissements de 1994 par région:

Région	Dossiers		Investissements	
	Nombre	%	Montant	%
ARIANA	151	5,15	32,828	14,43
BEN AROUS	94	3,21	14,151	6,22
NABEUL	334	11,39	19,922	8,75
ZAGHOUAN	57	1,94	1,187	0,52
BIZERTE	364	14,41	31,399	13,8
Nord Est	1000	34,10	99,487	43,72
BEJA	247	8,42	12,778	5,61
JANDOUBA	130	4,43	2,911	1,28
EL KEF	176	6,0	10,354	4,55
SILIANA	221	7,54	7,379	3,24
Nord Ouest	774	26,40	33,422	14,68
KAIROUAN	245	8,36	8,297	3,65
KASSERINE	74	2,52	5,036	2,21
SIDI BOUZID	48	1,64	11,694	5,14
Centre Est	368	12,50	25,027	11
SOUSSE	56	1,91	7,630	3,35
MONASTIR	157	5,35	9,155	4,02
MAHDIA	175	5,97	20,104	8,83
SFAX	201	6,86	11,951	5,25
Centre Est	589	20,10	48,840	21,47
GAFSA	39	1,33	2,887	1,27
TOZEUR	23	0,78	4,569	2,01
KEBILI	20	0,68	1,380	0,61
Sud Ouest	82	2,8	8,836	3,88
GABES	40	1,36	4,442	1,95
MEDENINE	44	1,50	4,818	2,12
TATAOUINE	36	1,23	2,701	1,19
Sud Est	120	4,10	11,961	5,25
TOTAL	2932	100,00	227,574	100,00

6/ Octroi des Avantages Financiers

L'accroissement du nombre des dossiers traités est dû en partie au fait que les opérations ponctuelles d'investissement, initialement classées dans la catégorie "A", sont désormais reclassées conformément au nouveau Code dans la catégorie "B" et relèvent de ce fait les attributions de l'Agence.



Répartition Régionale des investissements approuvés par les CROA en 1994

Région	Nombre de réunion de comités	Dossiers soumis à l'examen		Dossiers approuvés	
		Total Actions	Investissement en M.D	Total Actions	Investissement en M.D
Tunis	2	4	0,290	0	0,000
Ariana	7	165	5,090	106	3,406
Ben Arous	5	91	4,488	81	4,273
Nabeul	8	345	6,675	268	4,955
Zaghouan	4	77	1,573	63	1,423
Bizerte	7	334	6,696	270	5,397
Nord Est	33	1016	24,812	788	19,454
BEJA	6	275	7,445	189	5,135
JENDOUBA	7	161	2,741	112	2,108
EL KEF	5	160	4,602	125	3,666
SILIANA	9	263	7,438	234	6,409
Nord Ouest	27	859	22,226	660	17,318
KAIROUAN	4	248	3,955	204	3,821
KASSERINE	4	59	1,561	43	1,231
SIDI BOUZID	4	26	1,224	25	1,218
Centre Est	12	333	6,740	272	6,270
SOUSSE	3	11	0,438	10	0,383
MONASTIR	5	83	4,217	71	3,852
MAHDIA	7	48	2,169	37	1,647
SFAX	7	39	2,176	45	2,140
Centre Est	22	181	9,000	163	8,022
GAFSA	4	24	1,028	19	0,790
TOZEUR	3	15	0,894	14	0,758
KEBILI	2	14	0,938	11	0,888
Sud Ouest	9	53	2,860	44	2,436
GABES	5	30	1,469	22	0,953
MEDENINE	5	8	0,842	8	0,693
TATAOUINE	3	22	1,304	20	1,198
Sud Est	13	60	3,615	50	2,844
TOTAUX	116	2502	69,253	1977	56,344

Par rapport à l'année 1993, l'investissement approuvé par les CROA a évolué de 137% passant de 23,8 MD en 1993 à 56,3 en 1994.

7/ Suivi des Actions au niveau régional

Les services régionaux de l'Agence ont intensifié leurs interventions concourant à la concrétisation des avantages octroyés aux promoteurs d'opérations d'investissement antérieurement approuvées et ce grâce aux :

- Constat d'avancement des travaux de réalisation des investissements dans 1275 projets précédemment promus.
- la délivrance aux promoteurs concernés de 1057 listes de matériel à acquérir en vue de l'exonération des droits et taxes en vigueur sur un montant de 58,80 millions de dinars
- la délivrance de 1677 attestations de dépôt de déclaration d'investissement, documents qui permettent aux promoteurs et investisseurs concernés de bénéficier automatiquement des avantages fiscaux.
- la délivrance de 160 autorisations d'admission en franchise douanière de matériel et biens d'équipement importés pour une valeur globale de 2,579 millions de dinars.
- la réalisation de 1368 opérations pour le déblocage de 6,183 millions de dinars de primes d'investissement (subventions).
- La réalisation de 358 enquêtes de suivi-évaluation concernant des projets déjà réalisés à 100%.





M. le Ministre de l'agriculture présidant la réunion des directeurs régionaux de l'APIA à Sidi Thabet



CHAPITRE VI

GESTION DE L'INFORMATION

■ Vu l'importance de l'information et son rôle dans le développement du secteur agricole, l'Agence a multiplié ses efforts pour mettre à la disposition des promoteurs et des décideurs une information fiable et actualisée.

A LES MOYENS MIS EN OEUVRE POUR ASSURER UNE MEILLEURE INFORMATION.

1/ L'informatisation

L'Agence a continué durant l'année 1994 à développer son système informatique et ce, par la mise en place de son réseau interne, par l'élaboration de son plan informatique et par le développement de nouvelles applications pour faciliter la tâche promotionnelle et la gestion interne de l'Agence .

■ Parmi les applications nouvellement développées notons:

- l'élaboration d'un programme de prise en charge des déclarations d'investissement et l'édition des attestations de leur dépôt
- l'élaboration d'une base de données de gestion des adresses
- l'actualisation du programme IMTIEZ au niveau des DOA conformément à la nouvelle nomenclature et l'achèvement de l'opération de prise en charge des données relatives à la production en année de croisière
- l'élaboration des dossiers d'analyse des fiches partenariat, de la gestion des insertions publicitaires et de la gestion du personnel

2/ Les Statistiques

Dans le but d'enrichir la base de données et améliorer sa fiabilité et en vue d'étudier l'impact de l'investissement sur la production attendue, l'Agence a procédé à :

- a) l'élaboration des états de sortie relatifs à la saisie des données de la production attendue en année de croisière des projets approuvés.
- b) saisie et traitement des fiches de production des projets approuvés en 1993.
- c) Elaboration de nouvelles nomenclatures des secteurs d'activité et des produits agricoles.



b) Un mensuel statistique regroupant des informations sur les projets approuvés notamment

- le volume des investissements par région et par secteur
- l'impact sur l'emploi
- les investissements des techniciens et jeunes promoteurs
- les investissements des sociétés à participations étrangères
- les investissements des SMVDA
- les sources de financement
- et l'investissement par type d'investisseurs.

c) Mensuel des débloques des Subventions de l'Etat:

Ce mensuel reprend les informations relatives aux débloques des subventions d'investissements approuvées par les instances centrale et régionales d'octroi d'avantages.

d) Mensuel juridique :

A diffusion interne, ce mensuel reprend les principaux textes tels que lois et décrets promulgués au cours du mois et ce, dans le but de faciliter la compréhension des textes et de tirer profit des nouvelles législations.

2/ Diffusion d'une documentation technique et promotionnelle

Outre les publications périodiques, l'Agence répond quotidiennement aux demandes de promoteurs, étudiants et chercheurs, en leur facilitant l'accès aux informations statistiques, aux études sectorielles disponibles et en mettant à leur disposition les documents promotionnels édités par l'Agence.

Au courant de l'année 1994, l'Agence a procédé à l'édition des guides promotionnels suivants :

- Résumé du code d'incitations aux investissements
- Guide du promoteur de projet agricole
- Guide du promoteur de projet agro-alimentaire
- Guide du promoteur de projet de pêche et d'aquaculture
- Guide du promoteur de projet de services
- Guide du promoteur de projet de SMVDA.
- Une fiche relatant la mission et les attributions de l'APIA





CHAPITRE VII

COOPERATION TECHNIQUE

Consciente du rôle important de la coopération comme appui à son effort promotionnel et de modernisation du secteur, l'APIA a développé en 1994 ses relations avec ses partenaires traditionnels, tels que l'Administration Générale Belge de la Coopération pour le Développement (AGCD) et a élargi ses activités pour tisser un réseau de nouveaux contacts avec d'autres institutions et organismes étrangers.

Ainsi, l'APIA a reçu en 1994 plusieurs délégations économiques étrangères et des ambassadeurs de pays amis accrédités à Tunis. De même, lors des manifestations économiques à l'étranger, ses cadres ont eu des contacts avec des responsables et opérateurs économiques en vue de les inviter à investir dans l'agriculture en Tunisie.

L'année 1994, a été marquée par la conclusion de cinq accords de coopération entre l'APIA et les institutions étrangères, visant l'amélioration du niveau d'expertise de ses cadres, la promotion des projets en partenariat, l'assistance aux promoteurs et l'échange de l'information.

A COOPÉRATION TUNISO-BELGE

Elle se situe à trois niveaux : fédéral, régional et institutionnel:

1/ Au niveau Fédéral: Le Projet de coopération et d'assistance du gouvernement belge à l'AP9A.

Le programme de coopération avec la Belgique s'étale sur 4 ans et prévoit le renforcement de l'efficacité d'intervention de l'Agence dans les domaines suivants:

- L'identification de nouveaux secteurs porteurs, favorables à l'investissement,
- La mise en place d'un système performant de suivi-évaluation des projets,
- La mise en place et l'utilisation d'une banque de données répondant aux besoins du secteur,
- L'identification de partenaires potentiels étrangers.

2/ Au niveau régional : coopération avec la Wallonie:

En marge de sa participation à AGRIBEX' 94, l'APIA a pu tisser des nouvelles relations avec les responsables wallons. Profitant de la disponibilité d'une ligne de crédit wallonne pour la Tunisie, l'APIA a invité la Directrice



du partenariat à la Direction Générale des Relations Extérieures (DGRE) au Ministère de la région wallonne pour animer le 1er Juin 1994 une journée d'information sur le financement des projets de partenariat tuniso-wallon.

Par la même occasion, la Directrice wallonne a paraphé un protocole de coopération entre l'APIA et la DGRE.

En Juillet 1994, à la suite de la visite du Président Directeur Général de l'APIA à la foire de Libramont sur invitation des responsables de la DGRE, il a été procédé à la signature de ce protocole de coopération aux termes duquel les deux parties s'engagent à:

- Promouvoir des projets de coopération agricole et agro-industrielle,
- Aider les opérateurs des deux pays à accéder aux services de financement locaux et internationaux,
- Echanger toute information pouvant faciliter la concrétisation de projets en partenariat.

Il a été également convenu d'arrêter un premier programme de coopération qui comporte les actions suivantes:

- * L'organisation à Tabarka d'un séminaire, en Novembre 1994 sur la valorisation des produits Forestiers,
- * La participation de la région wallonne au CAT'95,
- * La formation de cadres de l'APIA en matière d'établissement de termes de référence et de logiciels spécifiques pour la gestion et le suivi des actions de partenariat,
- * L'élaboration d'une étude sectorielle sur les possibilités de partenariat tuniso-wallon dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire,
- * L'organisation d'un atelier sur la cuniculture.

B RELATIONS APIA- ORGANISATIONS INTERNATIONALES

L'APIA a diversifié et renforcé ses relations avec des institutions étrangères nationales et internationales telles que:

- **La Banque Mondiale** : Une mission du FIAS-MIGA du groupe de la Banque Mondiale a été reçue à l'APIA le 13 Octobre 1994. L'objectif de cette mission était l'élaboration d'une étude sur la stratégie de promotion des investissements étrangers en Tunisie.

- **La CEA** : Une mission de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique a rendu le 23 Novembre 1994 une visite à l'APIA pour s'informer sur l'expérience tunisienne en matière de promotion des industries de transformation et d'agro-industrie et ce , dans le cadre d'une enquête de base menée par la CEA sur les industries de transformation en Afrique.

- **L'Union Européenne** : l'Agence a participé à la préparation des négociations du nouvel accord entre la Tunisie et l'Union Européenne, et a présenté une note portant sur les moyens de développer le partenariat agricole avec l'Union Européenne.

- **OIM** : L'APIA a initié une coopération avec l'Organisation Internationale de Migration (OIM) qui s'intéresse au retour volontaire des extra-communautaires résidents en Europe en signant le 18 Novembre 1994, en présence de Monsieur le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, un protocole d'accord de coopération entre l'OIM, l'APIA et la BNA. Ce protocole prévoit le dépôt par l'OIM auprès de la BNA d'un fonds de garantie des prêts bancaires octroyés aux émigrés nationaux en vue de réaliser des projets agricoles en Tunisie.



C COOPÉRATION AVEC LES ORGANISMES NATIONAUX ÉTRANGERS

L'APIA a également diversifié ses actions dans le cadre de la coopération avec des organismes nationaux étrangers en vue de renforcer ses relations avec des pays Européens et Africains.

■ Elle a participé activement dans la reconduction de l'accord entre Swedcorp et le CEPEX lors de la visite du président de cet organisme qui a eu lieu le 24 /11/1994 en présence du représentant de la RET à Stockholm.

■ D'autre part, des rencontres ont eu lieu avec des délégations étrangères au siège de l'Agence pour faire connaître les opportunités d'investissement offertes en Tunisie dans l'agriculture, la pêche et l'agro-alimentaire et d'examiner les moyens de développer les capacités techniques de l'APIA et ses relations avec des organismes non-gouvernementaux (ONG) telles que l'Association Allemande .S.E.S (Senior Experten service)

Agir association Française

IFA (Institut Economique d'Andalousie,

SEE (Société canadienne d'expansion économique

L'association industrielle d'Aveiro du Portugal

ICE : Institut Italien du Commerce Extérieur

FIN

58

VUES